

ARRETE N° 260904FC

Arrêté portant sur l'admission des candidats à la formation DU ERGONOMIE « Amélioration du bien-être au travail par la démarche ergonomique » de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le Directeur,

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;

Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation

Vu l'arrêté ministériel du 31 juillet 2026 portant nomination du directeur de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'arrêté n° 02 07 17 D portant création du Diplôme d'Université « Ergonomie – Amélioration du bien-être au travail par la démarche ergonomique »

ARRETE

Article premier :

Le jury d'admission pour la formation Diplôme d'Université Ergonomie (*session 2027/2028*) se réunira une ou plusieurs, fois par mois à la suite des analyses de dossier de candidature et sera composé comme suit :

Président :

Nicolas BERT

Enseignant-chercheur en Ergonomie Cognitive, EDIM-ERCOS, Responsable pédagogique de la formation

Membres du Jury :

Morad MAHDJOUB

MCF-HDR Enseignant-chercheur, Pôle Mobilités et transport du futur
ELLIAD-ERCOS

Mohsen ZARE MAHMOUDABABI

MCF-HDR en Ergonomie et Conception ELLIAD-ERCOS

Corinne MIRABEL

Enseignante - Pôle Humanités, Direction des Relations Entreprises

Samuel-Gaston AMET

Responsable Partenariats entreprises et formation continue, DRE-UTBM

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission au Recteur de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelier des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 08/09/2026



Abdellatif MIRAOU,
Directeur de l'UTBM